

RF PREFECTURE DE BAR LE DUC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/11/2022 055-215500182-20221028-DE_2022_024-DE

République française

Département de la Meuse

COMMUNE DE AUTREVILLE SAINT LAMBERT

Séance du 28 octobre 2022

Membres en exercice : 7	Date de la convocation: 18/10/2022 <i>L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BAUDIER</i>
Présents : 4	Présents : Jean-Marie BAUDIER, Lucien GOEDERT, Francis BAUDIER, Mickael MARTIN
Votants: 5	
Pour: 5	Représentés: Lionel LOUIS par Mickael MARTIN
Contre: 0	Excusés: Yoni GOEDERT
Abstentions: 0	Absents: Gilles BESTEL
	Secrétaire de séance: Francis BAUDIER

Objet: ADOPTION DU BLASON COMMUNAL - DE_2022_024

Monsieur le Maire présente les armoiries communales que M. Robert LOUIS et Dominique LACORDE, membres du Comité Lorrain d'héraldique, ont conçues et dessinées. Il présente la motivation de ces armes communales et explique les choix pour ces armoiries

ARMOIRIES D'AUTRÉVILLE -SAINT-LAMBERT- 55018



BLASONNEMENT

D'azur :

- À la mitre d'or surmontant une épée antique abaissée d'argent garnie d'or ; la mitre accostée en chef de deux fleurs de lys d'or.

- Chaussé d'or, chargé de deux faines éclatées adossées de gueules .

Soutien de l'écu: Deux rameaux de colza, supportés et feuillés de sinople et fleuris d'or, passés en sautoir.

toponymique: AUTRÉVILLE-SAINT-LAMBERT en lettres d'or, sur un listel d'azur, au revers de gueules.



MOTIVATION

Le champ d'azur et les meubles d'or sont les émaux de l'écu du département du village : la Meuse qui a repris les armes du duché de BAR : *d'azur semé de croisettes d'or, aux pieds fichés et aux deux bars adossés d'or.*

L'épée antique évoque le toponyme **AUTRÉVILLE** (*Aspreville* en 1700, *Altéra-Villa* en 1756) qui selon différents auteurs dériverait du nom de personne germanique *Althari* (alt ; ancien et Hari comme l'allemand Heer : armée.

L'évocation à Saint Lambert a été ajoutée en 1922.

Le chaussé d'or dessine un V et ainsi le **Val de Soupy**, dans le finage d'Autréville où était implanté jadis le village de SOUPY qui a été détruit en 1640.

L'église du village autrefois édifée à Soupy et commune aux villages de Pouilly, de Moulin, et d'Autréville, comme celle qui a été construite en 1871, furent vouées à **Saint Lambert de Tongres**, évêque de Maestricht en 668, assassiné par des brigands en 708. Sa mémoire et son drame sont rappelés par la mitre et par l'épée.

La mitre évoque également celle de **l'Abbé supérieur de l'Abbaye de Mouzon**. Cette abbaye fut pendant plusieurs siècles seigneur suzerain d'Autréville.

Les fleurs de lys sur le champ azur soulignent qu'en 1790, à la fin de l'ancien régime, le village dépendait de la province champagne après avoir été dans le comté de Chiny puis dans le Barrois mouvant.

Les fleurs de lys illustrent également le guet-apens dans lequel est tombée l'escorte de LOUIS XIV, sur le finage d'Autréville, au lieu-dit *Trou de Soiry*, le 07/08/1657, en déplacement après la prise de Montmédy. L'escorte du roi fut encerclée par 25 hommes de la garnison du château d'Herbeumont (actuellement en Belgique). Il fallut un régiment entier pour dégager le convoi royal. En représailles, LOUIS XIV fit raser le Château d'Herbeumont.

Les tiges de colza fleuries représentent les activités agricoles.

Les faines font allusion aux hêtres et à tous les arbres des forêts environnantes.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition. Ces armoiries sont donc adoptées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire

Armoiries composées et dessinées par Robert LOUIS, héraldiste, et Dominique LACORDE, historien, membres du Comité Lorrain d'Héraldique, avec l'avis de Daniel MAYOT, en juin 2020, M. Jean-Marie BAUDIER étant maire.

RF
PREFECTURE DE BAR LE DUC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/11/2022
055-215500182-20221028-DE_2022_024-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___